



Communiqué

Les priorités du Contrôle fédéral des finances en 2020

Berne, 29.1.2020 – La Délégation des finances du Parlement et le Conseil fédéral ont pris connaissance du Programme annuel 2020 du Contrôle fédéral des finances (CDF). Ce programme est réalisé en toute indépendance par le CDF. Il résulte d'une analyse des risques qui couvre toute l'étendue de son portefeuille, sans exception.

En 2020, le CDF travaillera sur quelque 200 audits. Avec plus d'une centaine de collaborateurs et collaboratrices, le CDF réalisera des révisions de comptes, des évaluations ou encore, des examens d'achats de biens et services. De ce programme, plus de 110 audits sont prévus pour publication. Depuis 2014, le CDF a publié activement 257 rapports d'audit.

La préparation du Programme d'audit du CDF résulte d'une analyse approfondie des risques financiers, opérationnels ou de fonctionnement encourus par la Confédération et son administration. Au fil des ans, cette analyse a permis de discerner des objets d'examen plus compliqués et ayant une large importance sociétale. Ces objets concernent aussi de nombreux acteurs, de sorte qu'ils auront lieu parallèlement au sein de plusieurs entités.



En 2020, les équipes du CDF examineront, entre autres, le processus d'élimination du matériel militaire, la rénovation et l'extension du laboratoire civil de haute sécurité à Mittelhäusern, la construction de la gare de Berne ou les contrôles du travail au noir dans l'économie collaborative. Des sujets déjà audités par le CDF feront l'objet de

suivis comme les mesures prises par l'administration fédérale et RUAG suite aux incidents liés à la cyber-sécurité, la surveillance des navires de haute mer cautionnés par la Confédération ou encore, les activités accessoires des professeurs des hautes écoles.

D'autres examens de projets informatiques, de construction et de rénovation, ainsi que des processus d'acquisitions et d'exploitation ponctueront le travail des collaborateurs et collaboratrices du CDF.

En décembre 2019, l'Assemblée fédérale a confirmé sa confiance dans le travail du CDF et lui a alloué des ressources supplémentaires pour mieux couvrir les risques identifiés. Elle lui a octroyé un budget de 29,8 millions de francs pour l'année 2020.

Renseignements

Michel Huissoud, directeur du CDF, tél. 058 463 11 11

Le Programme annuel 2020 du CDF se trouve sur son site Internet: www.cdf.admin.ch.